

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Inondations dans le Beauvaisis – un retour progressif à la normale

Beauvais, le 23 juin 2021

L'ensemble des services de l'État et des communes restent mobilisés pour traiter les dégâts survenus dans le département et accompagner les habitants, entreprises et services sinistrés.

Les recherches actives engagées dans le cadre de l'enquête dirigée par la procureure de la République de Beauvais ont permis de retrouver à 14 heures le corps du lycéen disparu dans le Thérain avant-hier. Une cellule psychologique d'écoute et une ligne téléphonique ont été mises en place par la direction des services départementaux de l'Éducation Nationale au sein du lycée fréquenté par le jeune garçon pour accompagner élèves et personnels de l'Éducation Nationale.

Les sapeurs pompiers ont enregistré 1 031 demandes d'interventions qui ont donné lieu à 726 secours depuis le début des intempéries. Certains dégâts ne pourront être traités qu'avec la baisse du niveau des eaux. La décrue devrait être achevée dans 48 heures. Les services de secours ont procédé à l'évacuation de 28 personnes à Saint-Just-des-Marais, 16 à Saint-Léger-en-Bray, 9 à Rainvilliers, et une à Beauvais.

Le centre hospitalier de Beauvais a globalement repris son activité. Six blocs opératoires seront opérationnels à partir de demain. 35 résidents de la maison d'accueil spécialisée (MAS) La Clarée affectée par les inondations seront évacués à partir de demain, et accueillis pour l'essentiel à l'EHPAD de Méru. Benoît Vallet, directeur général de l'Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France sera dans l'Oise demain matin. Il rencontrera notamment les personnels du centre hospitalier de Beauvais et de la MAS.

La route D981 reste fermée et une déviation est en place. Les travaux de remise en état devraient durer un mois et demi.

L'État accompagne les communes, les habitants et les entreprises sinistrés

Les services de la préfecture ont pris contact avec les 26 maires des communes identifiées comme ayant été impactées pour les accompagner dans le dépôt de leur dossier de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. 16 communes d'entre elles ont déjà fait parvenir leur demande (Beauvais, Aux Marais, Milly-sur-Thérain, Allone, Saint-Léger-en-Bray, Bailleul-sur-Thérain, Pierrefitte-en-Beauvaisis, Villers-Saint-Sépulcre, Saint-Martin-Le-Noeud, Warluis, Valdampierre, Rosoy-En-Multien, Acy-En-Multien, Saint-Omer-En-Chaussée, Goincourt, Boullarre).

La préfète de l'Oise, Corinne Orzechowski, aux côtés de la maire de Beauvais, Caroline Cayeux et de la vice-présidente du conseil régional, Manoëlle Martin présenteront demain lors d'une conférence de presse à 16h30 à l'Hôtel de ville de Beauvais les dispositifs d'aide aux habitants et entreprises impactés par les intempéries.